

UNIVERSITÉ DE FRANCE — ACADÉMIE DE NANCY

---

RENTÉE SOLENNELLE  
DES FACULTÉS

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

---

*Le 28 Novembre 1882*

---

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C<sup>ie</sup>

11, RUE JEAN-LAMOURE, 11

—  
1883



---

---

# RAPPORT

DE

M. LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

AU CONSEIL ACADÉMIQUE

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS,

Notre personnel enseignant a subi quelques changements, pendant l'année scolaire 1881-1882, que je dois faire connaître avant d'aborder la question du mouvement des études et des examens, dont l'exposé permettra d'apprécier avec exactitude la situation de notre École supérieure de pharmacie.

M. Oberlin, professeur de matière médicale et de minéralogie, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite par un décret du 24 décembre 1881, qui, à son titre de directeur honoraire, a ajouté celui de professeur honoraire. Cette détermination de notre vénéré collègue, qu'il a maintenue malgré nos affectueuses sollicitations, nous a fait éprouver de sincères et de vifs regrets, mais 46 à 47 ans de bons services légitimaient amplement une telle résolution. S'il a quitté l'enseignement de la matière médi-

cale, auquel il avait imprimé une direction spéciale en y faisant contribuer toutes les ressources de la chimie, il nous reste attaché par d'autres liens que ceux de l'honorariat, il partage encore notre vie scientifique, il a conservé sa place au foyer, et continue dans nos laboratoires ses travaux, qui l'ont grandi dans l'estime du monde savant, et qui ont tant honoré notre École.

Pour remplacer M. Oberlin, M. le Ministre a chargé de ce cours, sur notre demande, par arrêté du 3 février 1882, M. Godfrin, qui avait été notre élève en même temps que celui de la Faculté des sciences, et avait donné des preuves de savoir, capables de nous rassurer sur l'avenir de cette chaire importante.

Aussi l'enseignement de la matière médicale n'a-t-il pas périclité entre les mains de M. Godfrin, qui s'est montré vraiment digne de cette succession difficile. Micrographe distingué, il a donné une part très large à l'histologie, sans abandonner pour cela la méthode de son maître, à laquelle nous tenons essentiellement, car si le microscope est un guide assuré dans bien des cas, il ne saurait suppléer aux procédés chimiques dans beaucoup d'autres.

Un enseignement ainsi conçu, augmenté d'ailleurs par les récentes conquêtes de la matière médicale, ne permettait plus au professeur de traiter de la minéralogie. Nous avons donc chargé M. Held de ce cours complémentaire, dès le commencement du semestre d'été, et nous avons eu la satisfaction de voir confirmer notre choix, au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire, par décision ministérielle du 15 mai 1882, choix qui, nous l'espérons, sera de nouveau agréé par l'autorité supérieure pour l'année 1882-1883, d'autant plus que nous proposerons d'y adjoindre l'hydrologie, branche de la science fort importante pour le pharmacien, qui fait partie de nos programmes d'examens, et qui n'avait jusqu'alors fait le sujet que de quelques leçons au cours de pharmacie chimique.

Notre professeur de pharmacie, M. Descamps, atteint par une maladie nerveuse qui ne pardonne pas, avait obtenu, par arrêté du 23 novembre 1881, un nouveau congé d'un semestre. Il a succombé le 13 février 1882.

Professeur distingué, M. Descamps contribuait encore à la réputation de notre École par l'habileté dont il faisait preuve dans la direction des travaux pratiques afférents à sa chaire, et par les publications qui sortaient de son laboratoire, où nous l'avons vu déployer tant d'activité. Il a laissé un certain nombre d'observations inachevées qui ne manqueraient pas de valeur et d'importance, si l'on pouvait y mettre la dernière main, et si nous en jugeons par le souvenir qui nous reste des vues qu'il émettait devant nous.

Un arrêté ministériel du 30 avril 1882 a chargé du cours de pharmacie M. Haller, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, docteur ès sciences physiques et agrégé, dont j'ai souvent eu l'occasion de faire l'éloge. Chargé déjà depuis quelques années des cours complémentaires d'analyse chimique de notre École et maître de conférences de chimie organique à la Faculté des sciences, le jeune et savant professeur avait l'habitude de l'enseignement; nous ne pouvions donc espérer pour l'enseignement théorique de la pharmacie un plus digne successeur de Descamps.

M. Delcominète, chargé d'un cours complémentaire de pharmacie galénique, a été promu au grade d'officier de l'instruction publique, par arrêté du 15 juillet 1882, en récompense de ses longs et excellents services. Notre honorable collègue en effet ne se borne pas au strict accomplissement de son devoir, l'intérêt qu'il porte à l'instruction des étudiants le fait aller au delà. Ainsi, outre ses leçons réglementaires et la séance de travaux pratiques qu'il dirige, il consacre un jour par semaine, pendant le semestre d'été, à faire visiter à ses élèves les usines du département. Ces visites à l'industrie de M. Delcominète, ainsi que les herborisations et les excursions géologiques de M. Bleicher, constituent un des meilleurs, un

des plus précieux compléments d'instruction pratique : aussi sont-elles suivies avec beaucoup d'empressement.

Les cours, conférences, manipulations et exercices pratiques de l'École ont eu lieu avec leur régularité habituelle, pendant l'année scolaire 1881-1882, et ont été suivis par 82 étudiants, savoir :

38 en cours d'inscriptions ;

38 en cours d'examen (1) ;

6 auditeurs bénévoles.

---

82

Ce chiffre est supérieur de 4 à celui de l'an dernier, mais il convient de dire que nous comptons trois élèves de moins en cours d'inscriptions.

Des 38 étudiants ayant pris des inscriptions :

23 sont de 1<sup>re</sup> classe, dont 5 ancien régime, 18 nouv. régime ;

15 sont de 2<sup>e</sup> classe, suivant tous le nouveau régime.

---

38

Il y a lieu de faire remarquer que le nombre des élèves de 1<sup>re</sup> classe tend chaque année à augmenter.

#### PERSONNEL DES ÉTUDIANTS.

ANNÉES.	1 <sup>re</sup> CLASSE.		2 <sup>e</sup> CLASSE.	
	Anc. rég.	Nouv. rég.	Anc. rég.	Nouv. rég.
1 <sup>re</sup> . . . . .	•	8	•	5
2 <sup>e</sup> . . . . .	1	6	•	7
3 <sup>e</sup> . . . . .	4	4	•	3
4 <sup>e</sup> . . . . .	•	•	•	•
	5	18	•	15
	33			

(1) Dans ce nombre ne sont pas compris 10 élèves de 3<sup>e</sup> année qui, à la fin de leur scolarité, ont été autorisés à subir leurs examens.

Le total des inscriptions a été de 139, dont 82 de 1<sup>re</sup> classe et 57 de 2<sup>e</sup>. Ce chiffre présente une diminution de 19 inscriptions sur celui de l'année précédente qui était de 158.

TABLEAU DES INSCRIPTIONS PAR TRIMESTRE.

TRIMESTRES.	1 <sup>re</sup> classe.	2 <sup>e</sup> classe.
1 <sup>er</sup> . . . . .	19	14
2 <sup>e</sup> . . . . .	19	17
3 <sup>e</sup> . . . . .	21	13
4 <sup>e</sup> . . . . .	23	13
	82	57
	139	

32 examens, tant semestriels que de fin d'année, ont été subis :

21 par des étudiants de 1<sup>re</sup> classe, dont 7 de l'ancien régime et 14 du nouveau régime ;

11 par des étudiants de 2<sup>e</sup> classe appartenant tous au nouveau régime.

Les tableaux suivants indiquent les notes obtenues :

EXAMENS semestriels.	1 <sup>re</sup> CLASSE, ANCIEN RÉGIME.					EXAMENS de fin d'ann. et 3 <sup>e</sup> semestriel.	1 <sup>re</sup> CLASSE, NOUV. RÉGIME.				
	Très bien.	Bien.	Assez bien.	Passable.	Ajournés.		Très bien.	Bien.	Assez bien.	Passable.	Ajournés.
1 <sup>er</sup>	»	»	»	»	»	1 <sup>er</sup>	»	4	2	1	»
2 <sup>e</sup>	»	»	»	»	»	2 <sup>e</sup>	2	3	»	1	»
3 <sup>e</sup>	»	1	»	»	»	3 <sup>e</sup> semestriel.	1	»	»	»	»
4 <sup>e</sup>	»	»	»	1	1						
5 <sup>e</sup>	1	2	1	»	»						
	1	3	1	1	1		3	7	2	2	»
	7						14				

EXAMENS de fin d'années.	2 <sup>e</sup> CLASSE, NOUVEAU RÉGIME.				
	Très bien.	Bien.	Assez bien.	Passable.	Ajourés.
1 <sup>er</sup> . . . . .	1	»	2	3	1
2 <sup>e</sup> . . . . .	»	»	1	1	2
	1	»	3	4	3
	11				

Le nombre des examens définitifs ou de réception pour le grade a été de 103, savoir :

2 soutenances de thèses pour le diplôme supérieur ;

73 examens de 1<sup>re</sup> classe, dont 64 de l'ancien régime et 9 du nouveau ;

28 examens de 2<sup>e</sup> classe, dont 9 de l'ancien régime et 19 du nouveau.

Ce chiffre d'examens est supérieur de 15 à celui de l'année 1880-1881.

Les résultats fournis par ces actes scolaires se traduisent ainsi :

EXAMENS.	1 <sup>re</sup> CLASSE, ANCIEN RÉGIME.						EXAMENS.	1 <sup>re</sup> CLASSE, NOUV. RÉGIME.					
	Très bien.	Bien.	Assez bien.	Passable.	Ajourés.	TOTAL.		Très bien.	Bien.	Assez bien.	Passable.	Ajourés.	TOTAL.
1 <sup>er</sup>	3	3	7	6	3	22	1 <sup>er</sup>	»	»	2	1	»	3
2 <sup>e</sup>	»	4	6	6	5	21	2 <sup>e</sup>	»	»	»	3	»	3
3 <sup>e</sup>	1	5	8	5	2	21	3 <sup>e</sup>	»	»	2	1	»	3
»	»	»	»	»	»	»	Thèses.	2	»	»	»	»	2
	4	12	21	17	10	64		2	»	4	5	»	11
EXAMENS.	2 <sup>e</sup> CLASSE, ANCIEN RÉGIME.						EXAMENS.	2 <sup>e</sup> CLASSE, NOUV. RÉGIME.					
	Très bien.	Bien.	Assez bien.	Passable.	Ajourés.	TOTAL.		Très bien.	Bien.	Assez bien.	Passable.	Ajourés.	TOTAL.
1 <sup>er</sup>	»	»	»	1	3	4	1 <sup>er</sup>	»	2	3	2	1	5
2 <sup>e</sup>	»	1	1	1	»	3	2 <sup>e</sup>	»	1	1	1	4	7
3 <sup>e</sup>	»	»	»	2	»	2	3 <sup>e</sup>	1	»	1	2	»	4
	»	1	1	4	3	9		1	3	5	5	5	19



La proportion des ajournements, nulle pour la 1<sup>re</sup> classe nouveau régime, a été de :

- 15.6 p. 100 pour la 1<sup>re</sup> classe, ancien régime ;
- 26.3 p. 100 pour la 2<sup>e</sup> classe, nouveau régime ;
- 33.3 p. 100 pour la 2<sup>e</sup> classe, ancien régime.

Il ne s'est présenté aucun candidat pour le certificat d'aptitude à la profession d'herboriste.

L'École supérieure de pharmacie de Nancy a délivré en 1881-1882 trente diplômés :

- 2 diplômés supérieurs ;
- 22 — de 1<sup>re</sup> classe ;
- 6 — de 2<sup>e</sup> classe.

C'est le chiffre le plus élevé que nous ayons pu atteindre depuis le transfert à Nancy de l'École de pharmacie de Strasbourg. On remarquera en outre qu'un cinquième seulement des diplômés appartient à la 2<sup>e</sup> classe.

Les deux candidats au diplôme supérieur, MM. Held et Morelle, après une brillante soutenance, ont obtenu la note *très bien*. Leurs travaux ne sont pas sans mérite, et les résultats obtenus resteront dans la science. Aussi l'École, grâce aux libéralités du Conseil général et des municipalités de Nancy et de Lunéville, a-t-elle la satisfaction de récompenser l'un de ces auteurs et d'accorder

A M. HELD, un prix de thèse.

Des 22 diplômés de pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, 1 a été accordé à M. Held avec la note *très bien* ; 5 avec la note *bien* à MM. Beckerick, Bouiller, Mazon, Michaud, Millet ; 10 avec la note *assez bien* et 6 avec la note *passable*.

Des candidats de 2<sup>e</sup> classe, M. Job a obtenu son diplôme avec la note *très bien*, 1 avec la note *assez bien* et 4 avec la note *passable* ou *médiocre*.

Les examens de validation de stage, exigés par l'article 2 du décret du 31 août 1878, ont eu lieu aux époques consacrées, sessions de novembre et de juillet. Dix-sept élèves se

sont présentés, dont 9 étaient pourvus des diplômes de bachelier ès lettres ou de bachelier ès sciences complet, et les 8 autres de certificats de grammaire.

1	a été reçu	avec la note	<i>très bien.</i>
4	ont été reçus	—	<i>bien.</i>
4	—	—	<i>assez bien.</i>
5	—	—	<i>passable.</i>
3	ont été ajournés.		

Le concours pour les prix universitaires a été plus animé que les années précédentes, puisque 21 étudiants s'étaient fait inscrire et que 20 ont répondu à l'appel et y ont pris part: 9 de 1<sup>re</sup> année, 6 de 2<sup>e</sup> et 5 de 3<sup>e</sup> année. Les épreuves, tant écrites qu'orales et pratiques, ont été très satisfaisantes en 1<sup>re</sup> et en 2<sup>e</sup> année. Le concours n'a donné aucun résultat en 3<sup>e</sup> année, attendu que les cinq candidats se sont bornés à prendre part à l'épreuve écrite et se sont mis hors concours en ne se présentant pas le lendemain pour la lecture publique des compositions et pour les autres épreuves.

L'École a décerné le prix de 1<sup>re</sup> année, médaille d'argent et livres, à M. Grandsire, et une mention honorable à M. Birgi, et le prix de 2<sup>e</sup> année, médaille d'argent et livres, à M. Klobb.

Conformément aux dispositions des articles 2 et 8 des décrets du 14 juillet 1875 et du 12 juillet 1878, l'École a accordé des récompenses aux meilleurs élèves des travaux pratiques, suivant l'usage établi que les lauréats du concours des prix universitaires sont hors concours pour ces récompenses.

En 1<sup>re</sup> année, pour les travaux pratiques de chimie minérale et de pharmacie galénique, M. Birgi a obtenu une médaille d'argent, MM. Wolff et Simonin chacun une médaille de bronze;

En 2<sup>e</sup> année, pour les travaux pratiques de chimie organique et de pharmacie chimique, M. Morel une médaille d'argent;

Et pour les travaux pratiques de micrographie générale, M. Brunotte une médaille d'argent.

La 3<sup>e</sup> année n'a mérité aucune récompense.

Le concours pour les bourses d'étudiants en pharmacie de 1<sup>re</sup> classe a été abordé par six candidats : 1 de 1<sup>re</sup> année, M. Grandsire; 4 de 2<sup>e</sup> année, MM. Brunotte, Klobb, Morel et Woltz; 1 de 3<sup>e</sup> année, M. Beckerick. Le résultat a été des plus satisfaisants, aussi l'École a-t-elle eu la satisfaction de proposer ces six candidats pour la concession d'une bourse.

En résumé, je crois que le décroissement de notre population scolaire, dont j'ai signalé les causes dans mes précédents rapports, est arrêté, et que nous pouvons espérer un mouvement de hausse plus accentué pour l'année scolaire qui va s'ouvrir. Quant au résultat de la collation des grades, qui a de la valeur lorsque l'on veut mesurer le degré de prospérité d'un établissement d'enseignement supérieur, on pensera sans doute avec nous qu'il y a lieu d'exprimer de la satisfaction, puisqu'il nous a été possible de conférer trente diplômes, dont les quatre cinquièmes sont des diplômes supérieurs et de pharmaciens de 1<sup>re</sup> classe.

---